



Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°11

Janvier à Avril 2023



Sommaire

Conseil Municipal	
Comptes rendus	p. 2
Actus du moment	
Budget 2022	p. 2
Chasse aux œufs garderie	p. 3
Ecole : Aménagements extérieurs	p. 4
Carnaval de l'école	p. 4
Inauguration du parc éolien	p. 4
Grainothèque à la médiathèque	p. 5
Boîte à dons	p. 5
Commémoration du 8 mai	p. 5
Vaccinations	p. 6
Frelon asiatique	p. 6
Parole aux Associations	
Familles rurales	p. 7
Comité des fêtes de Thorigny	p. 7
APE Usseau	p. 7
Comité des fêtes d'Usseau	p. 8
A vos agendas...	p. 8
Veille et Proposition	p. 9
Vivre ENSEMBLE	
Identification des carnivores domestiques	p. 9
Initiation anti-morsures de chiens	p. 10
Nuisances sonores	p. 10
Publicité et affichage commercial	p. 11
Zoom sur ...	p. 11

Le Mot du Maire

Question de temps ?

2023, année de mi-mandat ! Pour certains, les plus critiques, il est indispensable de faire le bilan !

Pour les autres, comme nous, sans oublier ceux qui veulent s'investir pour la collectivité, sommes toujours dans la continuité de notre engagement, du travail collectif pour les habitants de Val-du-Mignon.

L'équipe en place reste volontaire et déterminée. Le projet « Sécurisation et aménagement de l'école » est la priorité, choix affiché depuis toujours.

Après deux années de COVID, le projet avance doucement, contraint par des délais d'attente dus à la lourdeur administrative que nous subissons comme tout particulier. L'ingénierie, apportée par des techniciens, conseils qui nous sont indispensables, demande du temps et nous oblige à être patients et aussi revoir le coût du projet à la baisse face à l'inflation de tous les matériaux et services, en conservant l'organisation des accès et les créations, aménagements de nouveaux espaces comme la micro-crèche, la garderie périscolaire et préau.

Nous ne ressasons pas la mise en place de l'assainissement, seuls les élus de l'opposition y sont toujours accrochés. Un mandat et demi, presque 10 ans que la CAN en charge de l'assainissement a fait le choix de ne pas réaliser les travaux à Usseau. N'est-il pas temps de passer à autre chose !

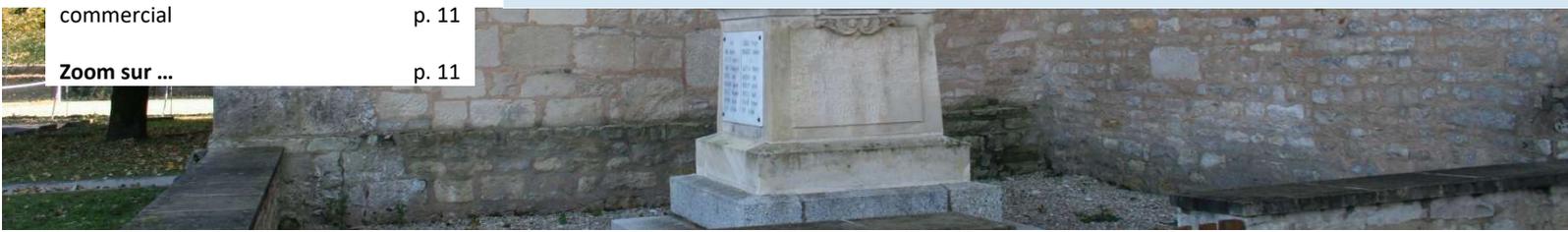
Nous n'oublions pas le temps passé, ni l'histoire de la commune mais pour les nouvelles familles, les jeunes couples qui s'installent sur la commune, il est nécessaire de proposer sur la commune, en plus des nounous, un autre mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans. Sans pouvoir retenir ces jeunes enfants, l'école pourrait se retrouver en difficulté.

Le futur, c'est aussi le PLUiD, plan local d'urbanisme, 2 ans de travaux au niveau des 40 communes de Niort Agglo ! Le temps de la construction sur les espaces agricoles, naturels et forestiers est révolu, il faut penser réduction de consommation d'espace ! La loi climat et résilience nous parle déjà de Zéro artificialisation pour 2050 ! Les divisions parcellaires de vos propriétés en plus de quelques parcelles qui pourraient prétendre à la construction nouvelle permettront l'accueil de nouvelles familles.

Seul le temps nous dira !

Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir. Albert EINSTEIN

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire



CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus ...

du 27 février 2023

Etaient présents : 11 élus / Etaient absents excusés : 8 élus / Etaient absents non-excusés : 0 élu / Etaient représentés : 6 pouvoirs.

- ❖ Création d'une Commission d'Appels d'Offres
- ❖ Tarification des concessions échues suite à la reprise

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les procès-verbaux des conseils disponibles sur le site internet de la commune.

du 6 avril 2023

Etaient présents : 12 élus / Etaient absents excusés : 6 élus / Etaient absents non excusés : 0 élu / Etaient représentés : 2 pouvoirs.

Conseil écourté et reporté au 13 avril, suite à un dysfonctionnement informatique important ne permettant pas d'imprimer correctement les documents devant être examinés en conseil.

du 13 avril 2023

Etaient présents : 12 élus / Etaient absents excusés : 7 élus / Etaient absents non excusés : 0 élu / Etaient représentés : 2 pouvoirs.

- ❖ Approbation des comptes de gestion 2022 dressés par Mmes GUICHARD et DEVERE
- ❖ Comptes administratifs 2022
- ❖ Budgets primitifs 2023

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les procès-verbaux des conseils disponibles sur le site internet de la commune.

ACTUS DU MOMENT

Budget 2022

Le 13 Avril 2023 les comptes de « gestion » et « administratif » ont été voté par le conseil municipal.

Le compte administratif relate l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée, signée par le maire qui est ordonnateur. Il donne l'ordre d'engager des dépenses et recouvrer des recettes mais ne peut pas manipuler les fonds publics

Le compte de gestion relate les opérations budgétaires en dépenses et recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif par le percepteur. Celui-ci contrôle et vérifie la gestion financière des fonds publics de la commune en accord avec les règles de comptabilité publique

Les faits marquants de l'année 2022 :

En fonctionnement

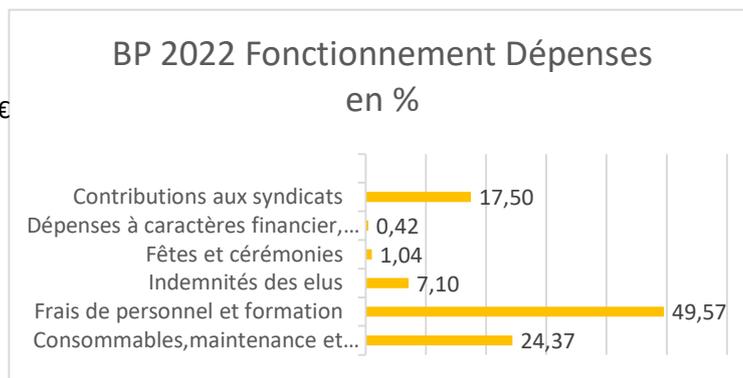
- ✓ Finalisation de l'archivage des documents des 3 ex communes par un prestataire agréé
- ✓ Retour des animations culturelles, Eurochestreries, 5 -ème saison
- ✓ Sortie du syndicat d'électrification du Pays Mauzéen, adhésion pour toute la commune au SIEDS
- ✓ Maintien des subventions aux associations communales
- ✓ Pas d'augmentation des taxes d'impositions

En investissement

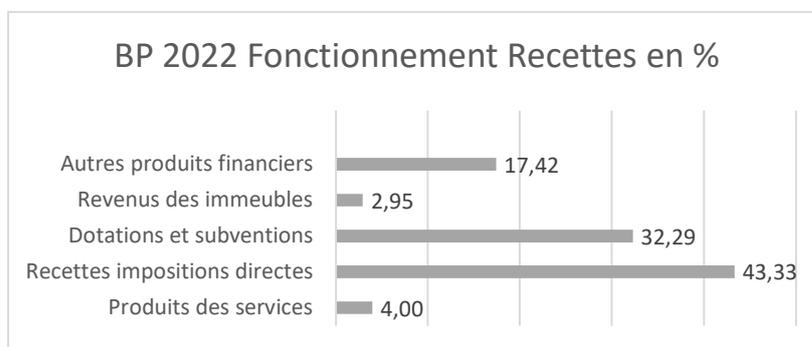
- ✓ Mise en place de la clôture et mur à l'arrière de l'école
- ✓ Travaux de sécurisation et de voirie à La GAUBERTIERE, USSEAU et ANTIGNY
- ✓ Achat de deux citernes à incendie souple et mise en place finalisée par le SIVOM, syndicat de voirie
- ✓ Début de la restauration du tableau de l'église St Pierre et Ananie
- ✓ Réalisation de la terrasse en bois et jeux scolaires (projet du Conseil Municipal des Enfants)

- ✓ Achat d'une tondeuse autoportée
- ✓ Achat d'un batteur, ustensile cantine
- ✓ Etude de faisabilité pour le projet sécurisation et aménagement de l'école
- ✓ Acquisition de la FERME GIRAUD à l'Euro symbolique

BP 2022	Fonctionnement	Dépenses
Consommables, maintenance et services extérieurs		206602 €
Frais de personnel et formation		420140 €
Indemnités des élus		60163 €
Fêtes et cérémonies		8801 €
Dépenses à caractère financier, intérêts des emprunts		3558 €
Contributions aux syndicats		148340 €



BP 2022	Fonctionnement	Recettes
Produits des services		36649 €
Recettes impositions directes		397026 €
Dotations et subventions		295869 €
Revenus des immeubles		27042 €
Autres produits financiers		159619 €



Excédent de fonctionnement 2022 = + 77689 €

BP 2022	Investissement en €	Dépenses	Recettes
Sécurisation et voirie		31643	2701
Gros outillage service technique		40349	PSP*
Défibrillateur et réserves souples		2839	Pas demandé
Matériel Cantine		1189	Pas demandé
Etude « Sécurisation et aménagement Ecole »		30248	**
Restauration Toile St Pierre & Ananie		19000	11479
Emprunts		29364	
Retour TVA, FCTVA			9117
Taxes aménagement			13048
Reste à réaliser			33296
		154632	69641

PSP* pas subvention possible

** en phase d'étude, sans réalisation certaine, pas de subvention

Déficit d'investissement 2022 = - 84991 €

Prévisions 2023 en investissement : Annexe mairie et avancement du projet sécurisation et aménagement de l'école

Chasse aux œufs de la garderie



Vendredi 14 avril avant de partir en vacances de Pâques, les enfants présents à la Garderie ont pu participer à une chasse aux œufs dans la cour de l'école. Les plus petits qui se promenaient dans Usseau ont été accueillis à la mairie ou les attendaient également des petits œufs ... tout cela dans la bonne humeur.

Ecole : Aménagements extérieurs



Merci à nos agents communaux Olivier, Cyril et Alain d'avoir apporté leurs savoirs faire pour apporter plus de gaieté à l'environnement scolaire des enfants de VAL DU MIGNON

Carnaval à l'école

Chaque année, les classes de PS-MS et GS-CP de l'école Eléonore d'Olbreuse, participent à la semaine de la maternelle organisée par l'académie de Poitiers.

Cette semaine est l'occasion de mettre en avant le travail mené tout au long de l'année et d'inviter les familles au sein des classes. Pour l'occasion, Mme PINAUD, Mme DESAIGNES, Mme BOURLES et leurs ATSEM, ont souhaité mettre en avant les créations des élèves réalisées sur le thème du Carnaval en organisant un défilé, le vendredi 7 avril, dans le village d'Usseau. Les parents, grands-parents et nounous étaient également invités et ils furent nombreux à rejoindre le cortège.

Ce fut un moment convivial, que l'équipe pédagogique espère reproduire pour les prochaines années, en y intégrant les classes élémentaires.



Inauguration du Parc éolien du Breuillac

Le mercredi 5 avril s'est déroulée l'inauguration du Parc Eolien de BREUILLAC à PRAIRES en présence de Mr François Daumard, président de VALECO, société organisatrice de l'évènement, de nombreux élus locaux et d'habitants de la commune de Val du Mignon.

L'évènement a permis de rassembler les différents acteurs qui ont contribué à la réussite du projet initié en 2015. De nombreux corps de métiers ont participé à ce chantier allant des premières études aux terrassements, au transport des machines, à leur montage pour arriver à leur mise en service.

Les éoliennes sont maintenant dans leur dernière phase de tests et de réglages, ceci avant une mise en exploitation d'une durée de 25 ans.

La cérémonie s'est terminée par un cocktail déjeuner offert par VALECO qui a permis à tous les participants d'échanger dans une ambiance très conviviale.



SILENCE, ÇA Pousse ... GRAINOTHEQUE DE LA MEDIATHEQUE

Depuis le mois de février 2023, la médiathèque de Val du Mignon propose au public une grainothèque, élaborée avec les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école Eléonore. Sur le principe du troc, chacun peut venir y déposer et échanger des graines de fleurs, de fruits et de légumes, issues de sa propre production. Début avril, des semis de fleurs ont été effectués dans les jardinières de la place de la mairie avec les élèves de CE, concrétisant ainsi le projet.



La grainothèque est accessible à tous aux horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h30

Mise en œuvre du fleurissement des jardinières situées Place Pierre ROUSSEAU

Judi dernier, avec la classe de CE1-CE2 de l'école Eléonore, nous avons procédé aux semis dans les jardinières de la place. Les enfants étaient ravis de concrétiser le travail autour de la grainothèque : nous attendons impatiemment le résultat. Ont été semés dans chacune des jardinières -et en miroir :



- Maïs multicolore
- Acanthes à feuilles molles
- Cosmos
- Arroches
- Lavande
- Ipomées
- Ancolies
- Œillets d'Inde et œillets de poète
- Courges



Après la pluie et le soleil ... et silence, ça pousse !

Pour en savoir plus => Médiathèque de Val du Mignon

Biblio.usseau@agglo-niort.fr | Tél : 05 49 10 49 81



Après quelques semaines de fonctionnement, le bilan est positif. Beaucoup d'objets donnés, des rencontres, des échanges intéressants qui ont permis de faire du lien. A terme, les organisateurs du Centre Socio Culturel Mauzéen ont projeté avec les bénévoles de réaliser des ateliers, proposés aux habitants. Devant son succès, les horaires se sont élargis passant des demi-journées à des journées complètes semaine comme week-end...

La boîte à dons remplit son rôle. Les habitants déposent et prennent. On est vraiment « dans l'esprit » de cette démarche, et ceci depuis l'ouverture. Pour y passer très régulièrement avec les autres bénévoles, les responsables ne constatent pas de dégradations, mais beaucoup de rencontres intéressantes.

A noter aussi que ceux qui fréquentent la boîte à dons sont aussi bien des hommes que des femmes, adultes, ados, jeunes enfants avec les parents.

Un seul bémol cependant, le dépôt d'objets sales ou cassés ... Bien sûr, ce sont des objets dont on se sépare pour plein de motifs mais les bénévoles de la Boîte à dons ne sont pas là pour trier et évacuer les indésirables. Merci pour eux.



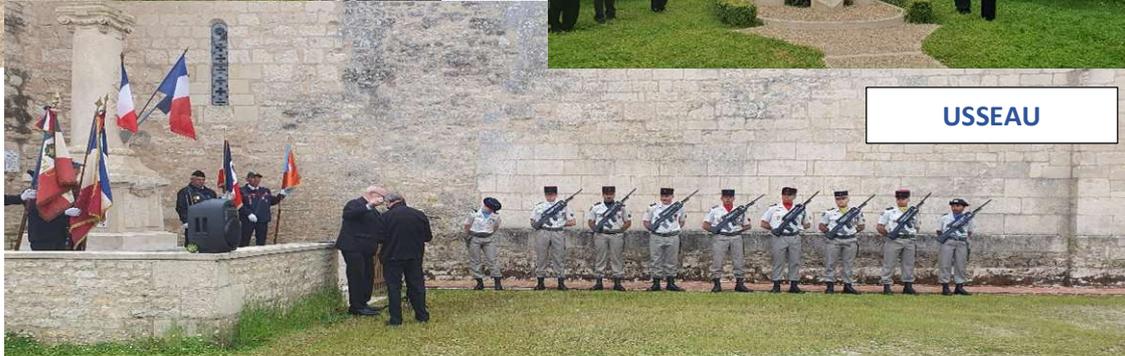
Boîte à dons

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 2023, VAL DU MIGNON a commémoré le 78^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Les cérémonies ont eu lieu à THORIGNY SUR LE MIGNON, PRAIRES et USSEAU où un piquet d'honneur de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active de SAINT-MAIXENT et un représentant du Général étaient présents.



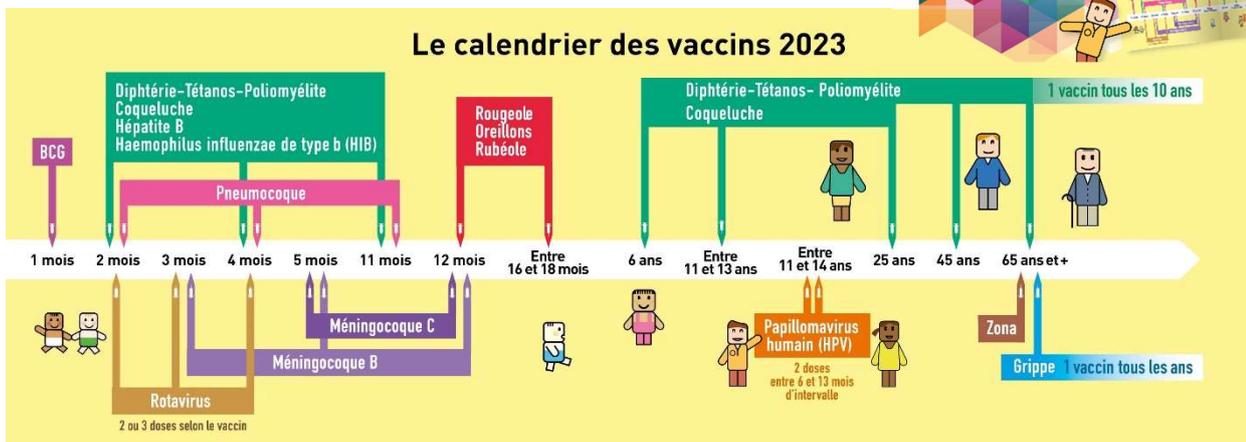
A cette occasion, Claude RICHET a été distingué pour ses trois années de service comme porte-drapeau par la remise d'un diplôme d'honneur et de l'insigne correspondant.



Vaccinations

Le Covid-19 est toujours là.

Pensez au vaccin et aux rappels pour les enfants et les adultes.



Frelon asiatique

RAPPEL

Véritable fléau pour l'écosystème, les reines qui peuvent mesurer jusqu'à 3.2cm vont fonder de nouvelles colonies dès la fin février et courant juin elles pourront pondre jusqu'à 100 œufs par jour.

Il existe plusieurs techniques pour éradiquer ce prédateur, la plus simple et néanmoins efficace consiste à utiliser une bouteille plastique dont on aura conservé le bouchon bien verrouillé. On pratique deux incisions en croix sur le corps de la bouteille, les bords sont rabattus vers l'intérieur. Quatre à cinq cuillerées à soupe de sirop de grenadine sont versées dans la bouteille. La bouteille est posée au sol ou sur un support à l'horizontal. Les frelons attirés par la grenadine pénètrent dans la bouteille et ne peuvent en sortir. Une fois éliminés la bouteille est vidée et prête à resservir. Plusieurs bouteilles sont nécessaires quand la présence des frelons asiatiques est importante.

Pour être efficace, le piégeage doit être pratiqué jusqu'à l'automne.





La vie continue à Familles Rurales avec l'accompagnement à la scolarité : Février est le mois du déguisement mais c'est aussi celui du cinéma avec au programme « Pattie et la colère de Poséidon » (mais qui était donc Poséidon ?)

Ce début d'année est également le temps des plantations. Chaque enfant a planté un muscari en attendant de semer bientôt leurs graines de tomates récoltées cet automne.

Pierre, un intervenant de la grainothèque du centre socio de Mauzé est venu avec différentes graines, de fleurs, légumes, fruits, plantes vivaces ou annuelles...leur expliquer le cycle de la vie de celles-ci.

Les graines, toujours elles, nous ont servi à sensibiliser les enfants à la diversité.

Nos promenades dans les Chambeaux ont permis de redécouvrir, fleurs et plantes du printemps et de donner un nom à leur petit coin de terre où à chaque sortie les enfants observent le changement de leur arbre.

Après les vacances de Pâques nous irons à la Garette où Julien nous partagera ses connaissances sur le Bushcraft (art de vivre dans les bois.)

Et d'autres surprises sont à venir.

Un changement à la rentrée prochaine : Après plus de 22 ans d'accompagnement à la scolarité, la responsable va passer la main.

Nouveau projet : l'association envisage de mettre en place une activité marche.

Comité des fêtes de Thorigny



Le **Comité des Fêtes de THORIGNY SUR LE MIGNON** travaille pour préparer la saison des Marchés de producteurs 2023 qui auront lieu pendant 5 samedis de 18h à minuit.

Nous avons réuni les commerçants fin mars. Tous n'étaient pas présents mais tous reviennent.

Si le temps le permet, le traditionnel feu d'artifice clôturera la saison le samedi 12 août.

Nous espérons avoir le même succès qu'en 2022. et vous compter encore très nombreux chaque samedi.

Au programme :

15 juillet	DJACK GEAY
22 juillet	David MUSICIEN
29 juillet	DJ ANIMATION
5 août	Stéphanie MOREAUX
12 août	Bruno LIGONIERE

APE Usseau



Après un dernier trimestre 2022 riche en événements pour notre Association de Parents d'Elèves, le début d'année a été plus calme.

Nous avons organisé une première chasse aux œufs, le samedi 8 avril sur le stade d'Usseau. Cet événement a été un réel succès avec plus de 70 enfants participants, de la commune et des communes voisines. Convivialité, rires et amusements ont été les maîtres mots de ce moment de partage.

Cette réussite est contrastée par la nouvelle tentative d'organisation d'une Bourse Puériculture le dimanche 16 avril. Encore une fois, elle a dû être annulée, faute de participants.



Les derniers évènements de l'année scolaire seront :

- **La collecte de papiers les 24/25 juin devant le stade.** Vous pouvez tous participer en rapportant papiers, journaux, prospectus, livres... au profit des enfants. Chaque tonne de papier collectée rapportera 20€ à l'association. En plus d'une bonne action pour la planète, vous en faites profiter notre association. C'est aussi l'occasion de faire du tri dans vos placards 😊
- **La traditionnelle Kermesse de fin d'année le samedi 1^{er} juillet sur le stade.** Au programme : structures gonflables, pêches à la ligne, pêches aux canards, barbes à papa, foot... Bien entendu, il y aura une buvette et une restauration sur place le midi (sur réservation) après les spectacles des différentes classes organisés le matin même dans la cour de l'école.

Une fois ces évènements passés, il sera tant pour nous de faire le bilan de l'année, financier et moral, lors de notre Assemblée Générale fin septembre.

Comité des fêtes d'Usseau

LE RETOUR DES BOUCLES D'USSEAU

Le Comité des fêtes et des loisirs d'Usseau 79 a enfin retrouvé, le dimanche 19 mars, sa course pédestre emblématique, les Boucles d'Usseau 79.

Après 3 années d'interruption liées au Covid, c'était une première pour Guillaume Garnier en tant que président, avec l'équipe du comité des fêtes, aidés par 35 bénévoles de Val du Mignon.

Même si la météo était incertaine, la 13^{ème} édition de la course a été un succès, les coureurs ont plébiscité le nouveau parcours labellisé départemental, ainsi que la bonne ambiance.

Nous avons eu 143 coureurs au départ, 94 sur le 10 km, et 49 sur le 5km.

Nous ne sommes pas encore aux 200 participants des éditions précédentes, mais c'était une reprise, nous sommes très satisfaits. Le comité des fêtes tient à remercier les bénévoles et leurs sponsors. Rendez-vous l'année prochaine pour la 14^{ème} édition !



Prochains événements avec participation du comité des fêtes :

24 juin fête de la musique (repas réalisé par GANRY ET FILS)

14 juillet fête nationale (cochon de lait)

Contact : Garnier guillaume (0699590685) - comitedesfetesusseau79@hotmail.com

Facebook: comité des fêtes et des loisirs d'usseau 79

A vos agendas...



Événements	Organisé par	Lieu de l'événement	Date
FÊTE DE LA MUSIQUE (***)	COMMUNE VAL DU MIGNON	PRIAIRES	24 juin
FÊTE DE L'ÉCOLE	ÉCOLE ELEONORE	ÉCOLE ELEONORE	1 ^{er} juillet
KERMESSE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	STADE USSEAU	1 ^{er} juillet
TRIATHLON	FC USSEAU	STADE USSEAU	8 juillet
FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE	COMMUNE VAL DU MIGNON	STADE USSEAU	14 JUILLET
REPAS DU 14 JUILLET	COMITE DES FÊTES USSEAU	STADE USSEAU	14 JUILLET
MARCHES NOCTURNES	COMITE DES FÊTES THORIGNY S/M	FERME GIRAUD – THORIGNY S/MIGNON	DU 15 juillet au 12 août 15
SPECTACLE MUSICAL « GALAXY »	COMMUNE VAL DU MIGNON	FERME GIRAUD – THORIGNY S/MIGNON	8 août
FORUM DES ASSOCIATIONS	COMMUNE VAL DU MIGNON	STADE - USSEAU	9 septembre

(***) Vous êtes musicien (débutant ou confirmé) vous avez envie de vous essayer à la scène et au public, inscrivez vous pour le 24 juin auprès du secrétariat de mairie - ☎ : **05 49 04 85 16**

VEILLE ET PROPOSITION

Dans les deux domaines de la sécurité d'accès et d'amélioration des conditions de vie à l'école, des actions sont incontestablement à entreprendre.

Le coût initial du projet de parking et de réhabilitation de l'école avec création d'une micro-crèche, tel qu'il nous fut présenté par l'équipe municipale, se montait à 4 millions d'euros. Compte tenu de l'énormité de la somme, il a été demandé que la facture soit réduite de moitié !

A un tel niveau d'investissement, il paraît évident que la réflexion initiale devait porter sur une définition du besoin fondé sur des indicateurs objectifs et précis. En particulier il aurait fallu s'appuyer sur les effectifs scolaires prévisionnels pour une période d'au moins 10 à 15 ans. Pour mémoire, nous sommes passés de 5 à 4 classes.

Pour une commune, ces effectifs scolaires prévisionnels sont directement liés aux possibilités de construction/rénovation du bâti, en lien étroit avec le PLU (terrains ouverts à la construction), le PLH (Programme Local de l'Habitat de Niort Agglo) et l'OPAH (Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat).

En bref, pour faire venir des enfants dans une école, il faut d'abord que notre commune puisse attirer et offrir à de jeunes couples la possibilité de se loger dans de bonnes conditions.

Faut-il le rappeler, l'absence de volonté de la municipalité de défendre le projet d'assainissement collectif de la commune, tire vers le bas les possibilités de réhabilitation du bâti ancien de centre bourg.

De plus, le projet présenté réduit drastiquement les possibilités pour différentes associations de poursuivre leurs activités : la salle des fêtes deviendra « salle de motricité » et les salles afférentes seront transformées en « micro-crèche ». Les présidents d'association s'en sont inquiétés lors de la réunion qui s'est tenue le 31 mars dernier.

Enfin si rien n'est entrepris, les risques sont grands pour notre commune de se trouver prochainement au centre d'un désert médical.

Dans ces conditions Val du Mignon, situé à distance des principaux bassins d'emploi, n'attirera pas les jeunes couples dont les enfants auraient pu être inscrits dans notre école.

Espérons tout de même que le délai (on parle de plusieurs années) qui nous sépare du début des fouilles archéologiques devant précéder les travaux, permettra une véritable concertation impliquant tous les habitants de la commune afin qu'un projet viable répondant aux souhaits du plus grand nombre puisse enfin voir le jour.

Sébastien DUGLEUX, Fabrice GIRARDEAU, Philippe TEILLET

VIVRE ENSEMBLE

Identification des carnivores domestiques

CHIEN, CHAT, MAIS AUSSI FURET, COCHON, NAC ...



Tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le Fichier national d'Identification des Carnivores Domestiques en France. Ce fichier est géré par la Société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture

L'identification est réalisée par des professionnels habilités (vétérinaires).

En cas de perte, la recherche d'un animal de compagnie est facilitée s'il a une identité.

Un animal identifié a 90% de chances d'être rendu à son propriétaire, contre 15% seulement s'il ne l'est pas. Cela permet également de réduire les risques de vol.

Si l'animal de compagnie a disparu du domicile, il est alors considéré comme en divagation. Un animal non identifié peut être euthanasié s'il est conduit en fourrière ou stérilisé, à la demande du maire de la ville où il a été retrouvé.



Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros :

- Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- Pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois

PS : Un grand merci aux familles d'accueil qui acceptent de recueillir pendant un temps (dans le meilleur des cas) ces animaux en détresse.

MORSURES DE CHIEN : LES ENFANTS EN PREMIERE LIGNE



Les morsures de chien sont fréquentes. Entre les **enfants** et les **chiens**, c'est souvent une grande histoire d'amour. Cependant, parfois, la cohabitation tourne mal. Pourtant avec quelques mesures éducatives et de la vigilance, certains drames seraient évités...

MORSURES DE CHIEN CHEZ L'ENFANT : ETAT DES LIEUX

On estime que chaque année, plusieurs milliers de personnes passent aux urgences ou sont hospitalisées suite à une agression canine.

Il ressort de l'étude que :

- Dans 78% des cas le chien en cause était connu (pour 36% des cas, il s'agissait du chien de la famille) ;
- 69% les canidés n'avaient jamais mordu avant ;
- 74% étaient des mâles (mais lorsque les femelles mordent la gravité de la morsure est équivalente à celle des mâles) ;
- Dans 64% des morsures de chien pour les 0-4 ans et 78% pour les 5-9 ans, l'accident s'est produit hors de la présence d'un adulte ;
- Les enfants sont plus souvent mordus au niveau du visage ou du crâne (64% des cas – les adultes sont touchés de préférence au bras).

Le top 3 des races impliquées (lors de l'étude) était le Berger allemand suivi du Labrador et du Jack Russel, mais il s'agit aussi des races les plus représentées à cette époque en France.

Article publié par <https://www.sante-sur-le-net.com/morsures-chien-enfants/>

Une action d'information est actuellement proposée dans la commune de VAL DU MIGNON... Vous trouverez en complément de ce journal le flyer et le coupon d'inscription pour cette séance d'initiation éducative pour réduire ce risque comportemental.

Nuisances sonores

RAPPEL

Les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux litiges entre voisins. Elles peuvent intervenir en journée (tapage diurne) ou la nuit (tapage nocturne). Il est d'usage de considérer le temps de nuit entre 22 heures et 7 heures du matin.

La règle fondamentale stipule qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des gens, dans un lieu public ou privé.

QU'ENTEND-ON PAR «BRUITS DE VOISINAGE» ?

Il s'agit de bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. La jurisprudence fait référence à la notion de « troubles anormaux de voisinage » qui dépassent les « charges ordinaires du voisinage ».

NUISANCES SONORES EN JOURNEE (TAPAGE DIURNE)

Un bruit cause un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intense et/ou dure dans le temps. La loi n'a fixé aucun seuil précis en termes de décibels.

Ne pas confondre avec les bruits de la vie courante, notamment à la campagne, comme des bruits de basse-cour ou de machines agricoles. Tout est histoire de bon sens et de règle harmonieuse de vie en collectivité. **Le chant d'un coq fait partie de la vie paysanne alors qu'un bruit de tondeuse thermique le dimanche n'est pas acceptable, de même pour un chien qui aboie continuellement.**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables **de 8 heures à 12 heures** et **de 14 heures à 19 heures** ;
- Les samedis de **9 heures à 12 heures** et de **15 heures à 19 heures** ;
- Les dimanches et jours fériés de **10 heures à 12 heures**.



NUISANCES SONORES LA NUIT (TAPAGE NOCTURNE)



L'infraction pour tapage nocturne est présumée même si le bruit n'est pas répétitif, intense ou durable. Tout bruit peut donc être à l'origine d'un tapage nocturne.

En conclusion, les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, de fête privée, d'abolements, d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards... sont considérés comme des bruits de comportement. Il suffit souvent de faire preuve de bon sens, de compréhension et de respect entre voisins pour éviter l'intervention, toujours désagréable, des autorités

pouvant entraîner une amende pénale et une réparation civile.



Publicité et affichage commercial

Au titre du Code de l'Environnement, et plus particulièrement de son article L. 581-7, toute publicité est interdite hors agglomération. L'article L581-19 autorise néanmoins l'installation de pré-enseignes dérogatoires pour certaines activités. Depuis le 13 juillet 2015, ces activités sont fortement limitées.

De plus, toute publicité est interdite dans les zones de protection délimitées autour des sites classés ou autour des monuments historiques classés (article L. 581-8-1° du Code de l'environnement). Enfin, la création d'un Parc Naturel Régional, considéré comme un lieu protégé, a pour effet d'interdire la publicité sur tout le territoire des communes adhérentes sauf si elles disposent d'un règlement local de publicité (article L.581-8-3°). Depuis la labellisation du Parc du Marais poitevin en Parc naturel régional le 20 mai 2014, ces dispositions doivent être appliquées dans la commune de VAL DU MIGNON, adhérente au Parc Naturel Régional du Marais poitevin.



Pour en savoir +++ : https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/wp-content/uploads/2018/04/PNR-MP_Guidebonnes-pratiques-2018-web.pdf

Commune info

Le bulletin municipal couvrira désormais une période de 4 mois (contre 3 précédemment) et sera donc distribué 3 fois par an aux alentours de fin janvier, fin mai et fin septembre.

Cette modification permet de garantir des numéros complets.

ZOOM SUR ... LE MOUSTIQUE TIGRE



Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre *Aedes albopictus* s'est adapté à divers environnements et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de récipients, dans lesquels il pond ses œufs. Anthropophile opportuniste, le moustique tigre pique les êtres humains et peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika. Présentation d'un moustique qui n'a pas fini de faire parler de lui... Cette espèce invasive s'est répandue sur toute la planète : aujourd'hui, seul l'Antarctique est encore préservé. **En France métropolitaine en 2023, le moustique tigre est implanté dans 71 départements.** Pour en savoir plus :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements



La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos
(mauvais)
souvenirs




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU
79210 VAL DU MIGNON
Tél. : 05.49.04.85.16
Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Site : www.mairie-valdumignon.fr

Retrouvez-nous sur



HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 10h à 12h

PRIAIRES : Rendez-vous sur demande
THORIGNY / M. : Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : secretariat@mairie-valdumignon.fr

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT